

COMPTE-RENDU D'ACTIVITES

ANNEE SCOLAIRE

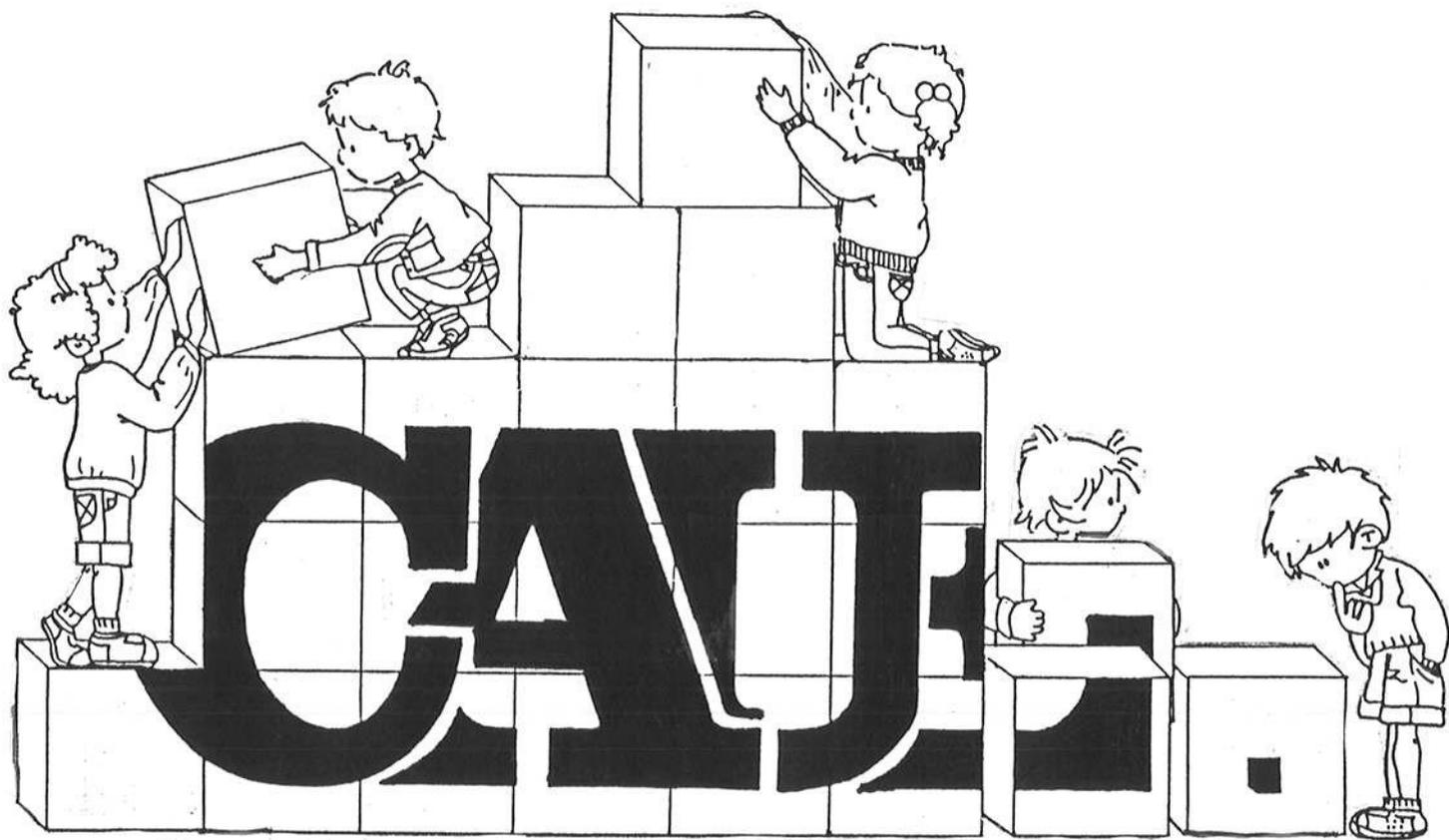
1986 - 1987



C.A.U.E. DU GARD

11, Place du 8 Mai - 30000 NIMES
Tél. : 66.36.10.60

Reseau Inter-Etablissement



"Enfants, Espace,
Amenagement du temps"

RESEAU INTER-ETABLISSEMENT

Le C.A.U.E. du GARD participe à une action sur le thème "enfants, espace, aménagement du temps" dont les partenaires sont :

M. NICQ (C.R.D.P.)

Michelle BOUIS (C.A.U.E. Hérault)

Odile BESEME (C.A.U.E. Gard)

Yannick COCHET (enseignant Ecole Architecture
Languedoc-Roussillon E.A.R.L.)

Pierre POUPIN (enseignant Ecole Architecture
Languedoc-Roussillon E.A.R.L.)

Michel RABES (enseignant Ecole Architecture
Languedoc-Roussillon E.A.R.L.).

L'objet pédagogique de cette action s'adresse :

- * aux élèves et aux maîtres des écoles où vont se dérouler les interventions,
- * aux étudiants de l'école d'architecture,
- * aux enseignants de l'école d'architecture par rapport à l'approche du milieu scolaire.

Après plusieurs réunions entre les partenaires, il a été convenu de mener une action dans 2 écoles primaires :

- * une école centre ville : Ecole "A. Conte",
- * une école à la Paillade : Ecole de "La Salamanque".

Thème :

Il s'agit au travers d'une histoire de construire son univers, à partir d'observations, de descriptions de fabrications de décors.

Fil conducteur : Le Mythe de Thésée.

Organisation : 6 séances d'une demi-journée de Janvier à Avril 87.

Cette expérience sera filmée par les étudiants en Architecture, film qui pourra devenir un document pédagogique.

Rôle de chacun des intervenants :

C.A.U.E. : observateurs, analyseurs, accompagnateurs.

E.A.R.L. : encadrement étudiants et support
logistique.

C.R.D.P. : suivi, publication et diffusion.

Ecoles : suivi pédagogique des élèves et
concertation.

"Semaine Nationale des Arts"



CENTENAIRE DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE - SEMAINE NATIONALE DES ARTS

Centenaire de l'Enseignement Technique

SEMAINE NATIONALE DES ARTS

Participation du C.A.U.E. à la semaine nationale des Arts.

Cette manifestation s'est déroulée sous forme d'expositions dans les différents lycées et collèges de France.

Sur le plan local, à l'initiative d'une part, du Lycée Daudet qui présentait des travaux d'élèves A.3., d'autre part du Lycée Camargue section Arts Appliqués F.12 et B.T.S. styliste de mode qui organisait une exposition comprenant des études graphiques, plastiques et audio-visuelles.

Cette exposition avait lieu salle des "Ecuries", Hôtel Edouard Mouret, mis à disposition par le Conseil Général du Gard.

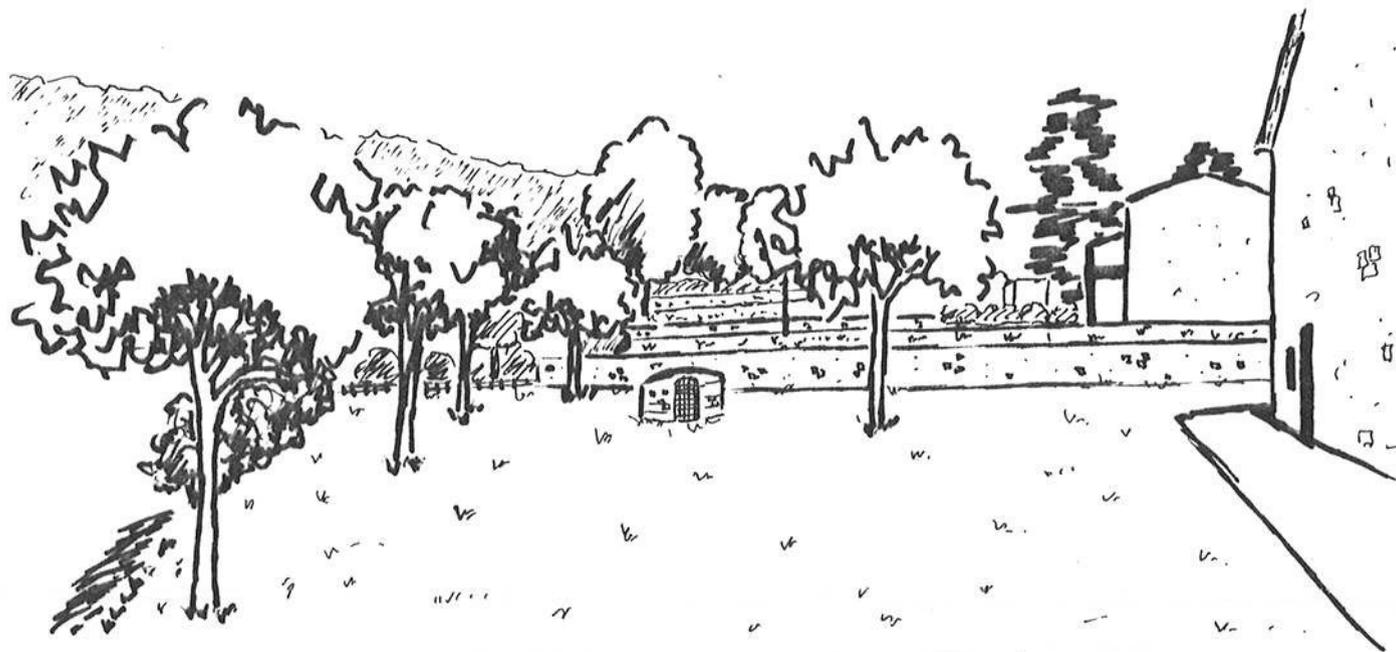
En parallèle à ces manifestations était programmée une série de conférence-débats.

- "structures gonflables" par l'architecte Hans Walter Muller,
- Genèse d'une structure monumentale" par le sculpteur Pierre Maneut,
- Textile et Technologies Nouvelles" par Michel Thomas,
- Murs peints", organisés par le C.A.U.E. avec la participation de la Société Dauphin.

Cette conférence avait lieu en 2 parties :

- les murs peints dans l'environnement avec comme introduction un diaporama du C.A.U.E.
Montage audio-visuel réalisé avec l'aide d'élèves du Lycée Camargue,
- le mur peint décor publicitaire : présentation, Monsieur Mocret, représentant local de la Société Dauphin.

"Amenagement de la cour de l'ecole"



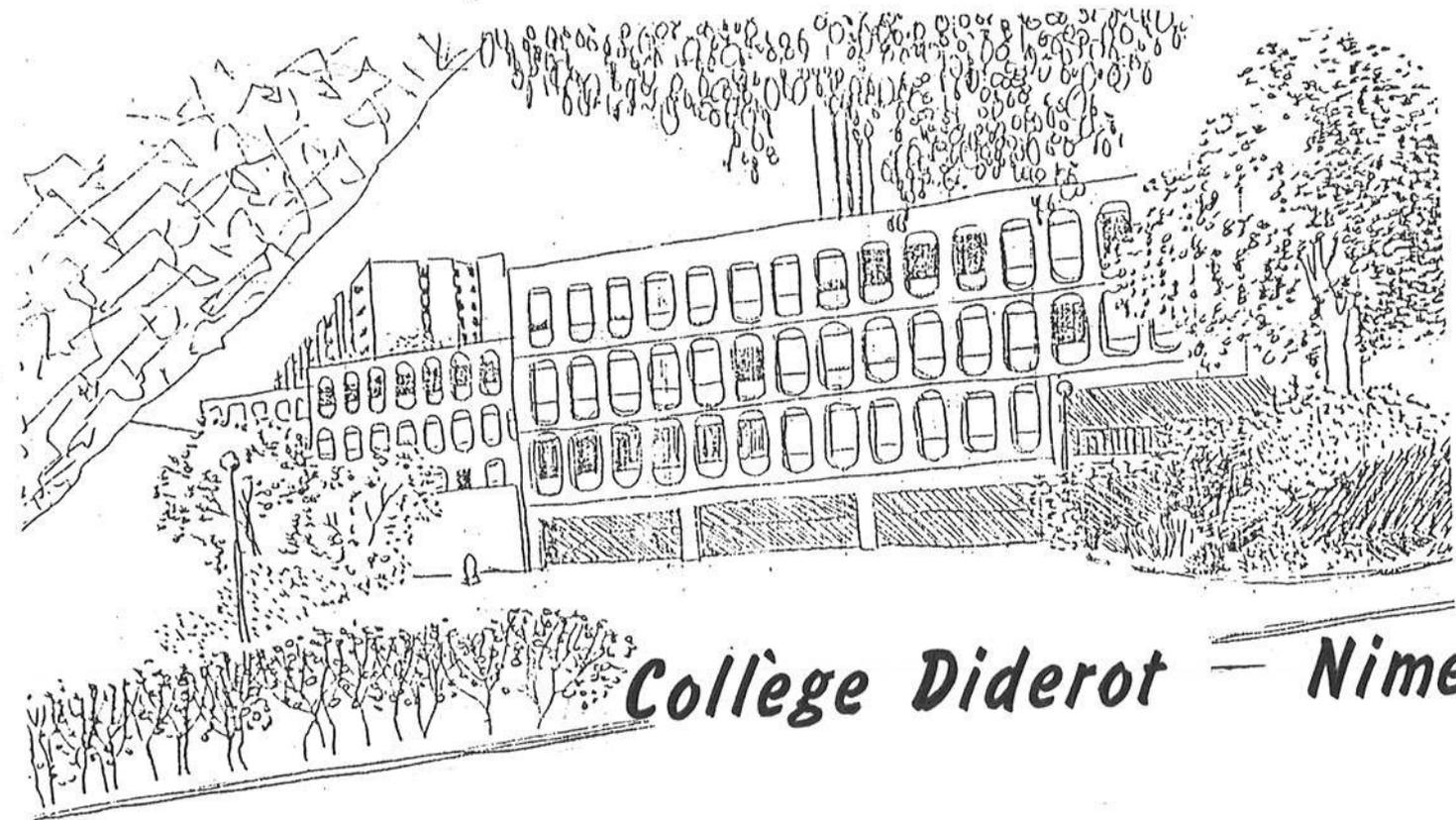
Le Grand Mas — Uzès

CENTRE DE FORMATION HORTICOLE DU GRAND MAS

Le Centre Rural de Formation Horticole du Grand Mas a organisé dans le courant de l'année scolaire 1986-1987, un concours concernant l'aménagement de la cour de l'école. Ce concours était destiné à la classe de BEPA 2ème Année de Jardins et Espaces Verts.

Le Centre Rural de Formation Horticole a fait appel au C.A.U.E. afin de faire une information sur les cours urbains, places publiques, cours d'écoles (celle-ci a eu lieu le 10 Février 87), d'aider pour la définition et la mise en place du sujet d'étude sous la forme de concours, de participer au jury (celui-ci a eu lieu le 31 Mars 87).

"Projet d'Action Educative"



Collège Diderot — Nîmes

PROJET D'ACTION EDUCATIVE : COLLEGE DIDEROT

Suite à une demande d'intervention émanant de Monsieur le Principal du Collège DIDEROT, une équipe du C.A.U.E. composée d'un architecte, de 2 paysagistes et d'un technicien espaces-verts s'est rendue sur les lieux le 4 Mars 1987.

Les souhaits du Proviseur étaient les suivants :

1. "sensibiliser notre établissement à la qualité du cadre dans lequel nous vivons, à son entretien et à son amélioration",
2. "définir un projet d'aménagement interne et externe (abords immédiats) : peintures murales, plantations, aménagement des abords".

3. "aider nos deux stagiaires T.U.C. et les former à ces travaux,
4. "informer nos élèves de 3ème sur les métiers de l'architecture".

A la suite de ce premier contact, 2 types d'interventions se sont dégagés :

- faire un état des lieux destiné à orienter les actions principales qui seront réalisées par la suite, élaborer un programme d'entretien et de suivi du travail des T.U.C. (chargés des espaces verts existants).
- organiser un Projet d'Action Educative (P.A.E.) sur 3 aménagements (2 espaces extérieurs et un préau).

Ces actions seront réparties entre les différents membres de l'équipe.

Le P.A.E., destiné à améliorer les espaces extérieurs du Collège DIDEROT, c'est-à-dire le cadre de vie des élèves en les faisant participer directement à la réalisation, présente 3 intérêts :

1. esthétique :

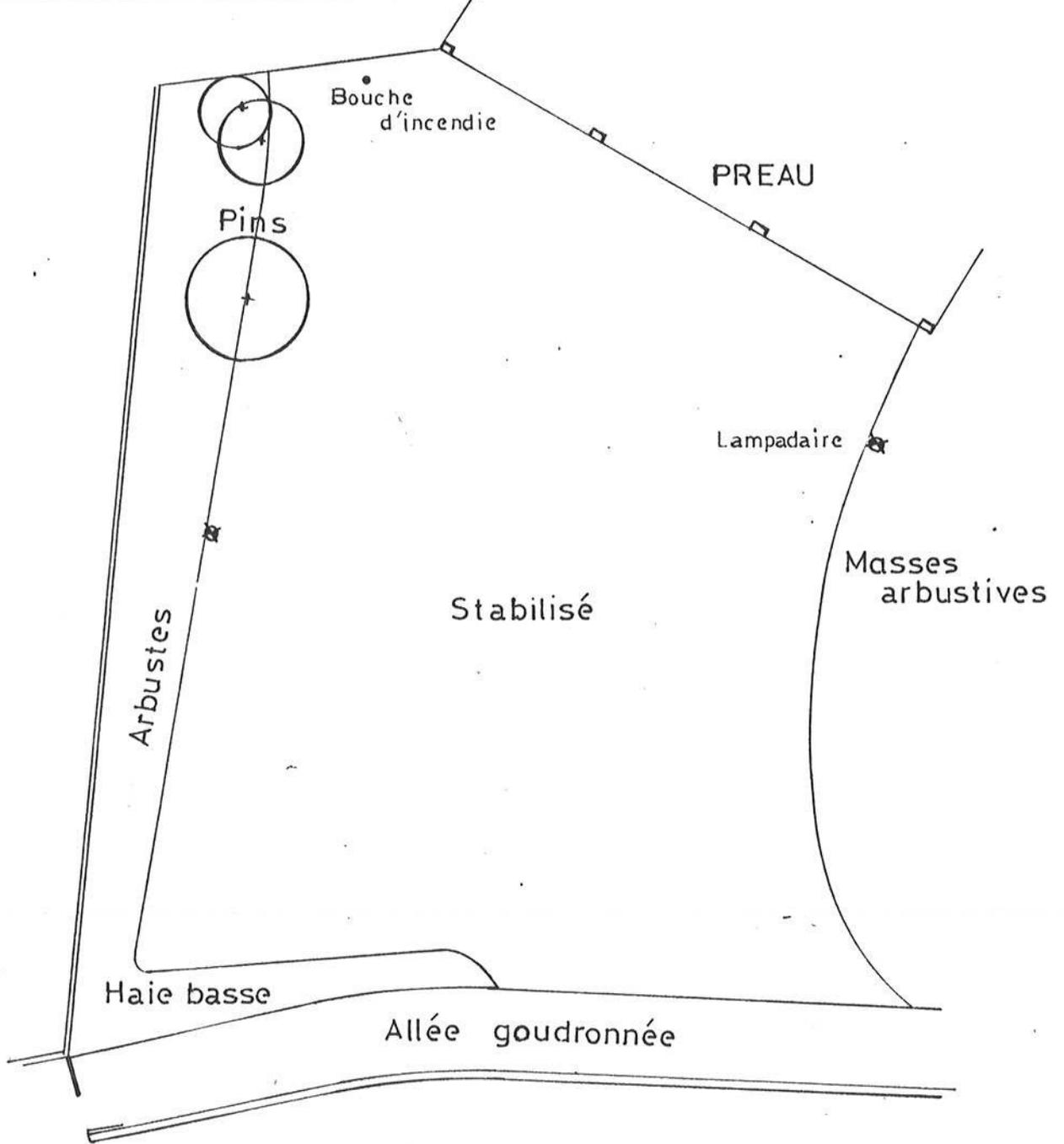
les espaces concernés sont assez "pauvres" (végétation réduite, mobilier inexistant, absence de fonction particulière) et donc délaissés par les élèves.

2. sensibilisation :

peu d'entre eux ont l'occasion de jardiner, de manipuler les plantes, de peindre...

3. responsabilisation de tous :

apprentissage du respect d'un espace que les élèves auront aménagé, acquérant ainsi une meilleure perception de leur cadre de vie scolaire.



Ces actions, suivies par les Conseillers du C.A.U.E., seront complétées par une sensibilisation à l'Architecture et à l'Environnement.

Parallèlement à ce P.A.E., une "formation" sera dispensée aux stagiaires T.U.C. espaces-verts afin de leur permettre d'entretenir les aménagements existants et d'apporter une aide pratique à la réalisation des aménagements nouveaux.

Le premier contact ayant été pris en fin d'année scolaire, il a été convenu avec Monsieur le Principal de démarrer cette action au début de l'année scolaire 1987-1988. Seuls les différents relevés nécessaires à la conception du projet ont pu être effectués.

"Projet d'Action Educative"

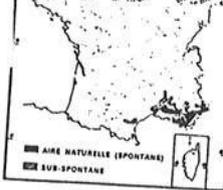
ROMARIN, GATILLIER et LAURIER-ROSE

Romarin officinal L. (labiales)
Plante 1 m. à port touffu et
raide, densément feuillé.

décoré, pédon. blanchâtre dessous; à fleur bleu-
violet en grappe. Étoile aux charmes noir rouge,
noir pour les rospères.

C'est un des rares espèces de la famille des Verbas-
tracées qui se trouvent en Europe à l'état de reli-
quies dans les forêts des montagnes méditerranéennes.
Elle est en fait très abondante dans les montagnes
de France, mais plus abondante en Italie, surtout
dans les Alpes et dans le Sud-Est.

Romarin officinal L.
Plante 1 m. à port touffu et
raide, densément feuillé.



PIN D'ALEP *Pinus halepensis* Mill. (Pinacées)

Le Pin d'Alep est une des espèces forestières les plus typiques et les plus importantes du Sud méditerranéen. C'est un arbre qui peut atteindre et parfois dépasser 20 m, au fil souvent penché et tortueux, à la cime irrégulière et peu dense. Il forme généralement un très cône.

Supportant très bien la sécheresse, végète en chaleur mais semble aux froids d'hiver dès qu'ils persistent quelques jours en dessous de - 3°C. Le Pin d'Alep n'est à la place qu'en zone méditerranéenne. Il remonte peu le long des vallées semi-arides. Il croît de Rhodé au défilé de la Durançe de l'Aude (Carcassonne), mais ses peuplements ont-ils été faits principalement sont de faible importance et souvent artificiels. Il est rare en Corse.



LÉGENDE

PIN D'ALEP
A. Branches jeunes
B. Feuille en
C. France typique.

PIN D'ALEP

Le Pin d'Alep accepte tous les sols, mais sur terrains siliceux, il est facilement éliminé par le Pin maritime s'il y a assez d'humidité. Il trouve son optimum sur les calcaires marneux et tendres caractérisés par le garrigue à *Romarin* (p. 84). C'est un type de sol qui se trouve dans les stations naturelles.

En effet, malgré certaines constatations anciennes, son indigénat en France est confirmé par la paléontologie et la phytogéographie. Cependant, il n'occupait à l'origine que des surfaces restreintes et dispersées tout-à-fait de Narbonne, environs de Marseille. Le débordement de la forêt de Chêne vert, il y a plusieurs siècles, a facilité son extension dans les garrigues ainsi créées.

Dans la seconde moitié du XIX^e siècle enfin, alors que se produisait une régression du pâturage et de l'utilisation du Chêne vert, le surface de Pin d'Alep a été très augmentée par des reboisements intensifs. Il s'agit de peuplements très jeunes à l'exception de ceux qui, au cours des dernières années, ont subi des dégâts considérables.

Hors de France, le Pin d'Alep couvre des surfaces importantes autour de la moitié ouest du bassin méditerranéen : Afrique du Nord (surtout Algérie et Tunisie), Espagne, Italie, Grèce. Il est par contre très répandu plus tard autour de la Méditerranée orientale, remplacé alors par une espèce très voisine : *Pinus brutia* Ten.

Description botanique

Feuille : aiguilles par deux, très fines, soyeuses et longues 10-15 cm, d'un vert gris-bleu, groupées en pinnales à l'extrémité des rameaux.

Floure : inflorescences mâles proéminentes, à la base de l'aiguille au printemps, inflorescences femelles sur le même rameau quelquefois en ombelle de long ou court rameau.

Pinne : cônes ovales, gros 10-12 cm, d'un brun rouge foncé, à l'extrémité de 1 à 2 cm, souvent lisses et réfléchis, à surface épaisse, ambrée peu brillante; graine renferme 100-200 mg de résine sans aromatiser; ramène sur l'arbre plusieurs années.

Écorce : d'abord lisse et gris-rouge, puis crevassée, fissurée, rouilleuse sous forme, noire en taché.

Entretien : pousse et affaisse, pousse dans les lieux riches.

Ramure : ramure souvent une seconde pousse dans le même année.

Le Pin d'Alep peut être greffé et donne une résine de qualité produisant une essence de tétrahydrocannabinol; en France, le greffage n'est plus pratiqué.

collège Condorcet — Nimes

PROJET D'ACTION EDUCATIVE : COLLEGE CONDORCET

A la suite d'une demande formulée par Monsieur le Principal du Collège CONDORCET, concernant un Projet d'Action Educative, un paysagiste conseil du C.A.U.E. s'est rendu sur place.

Ce Projet d'Action Educative consistait à faire réaliser par des élèves de 4ème P.P.N. (Pré Professionnelle de Niveau), soit 11 élèves, l'aménagement d'un espace garrigue.

Après un repérage de l'emplacement qui lui était destiné, une réunion a eu lieu entre les professeurs concernés et le paysagiste conseil.

A l'issue de celle-ci, les différentes étapes à suivre étaient arrêtées :

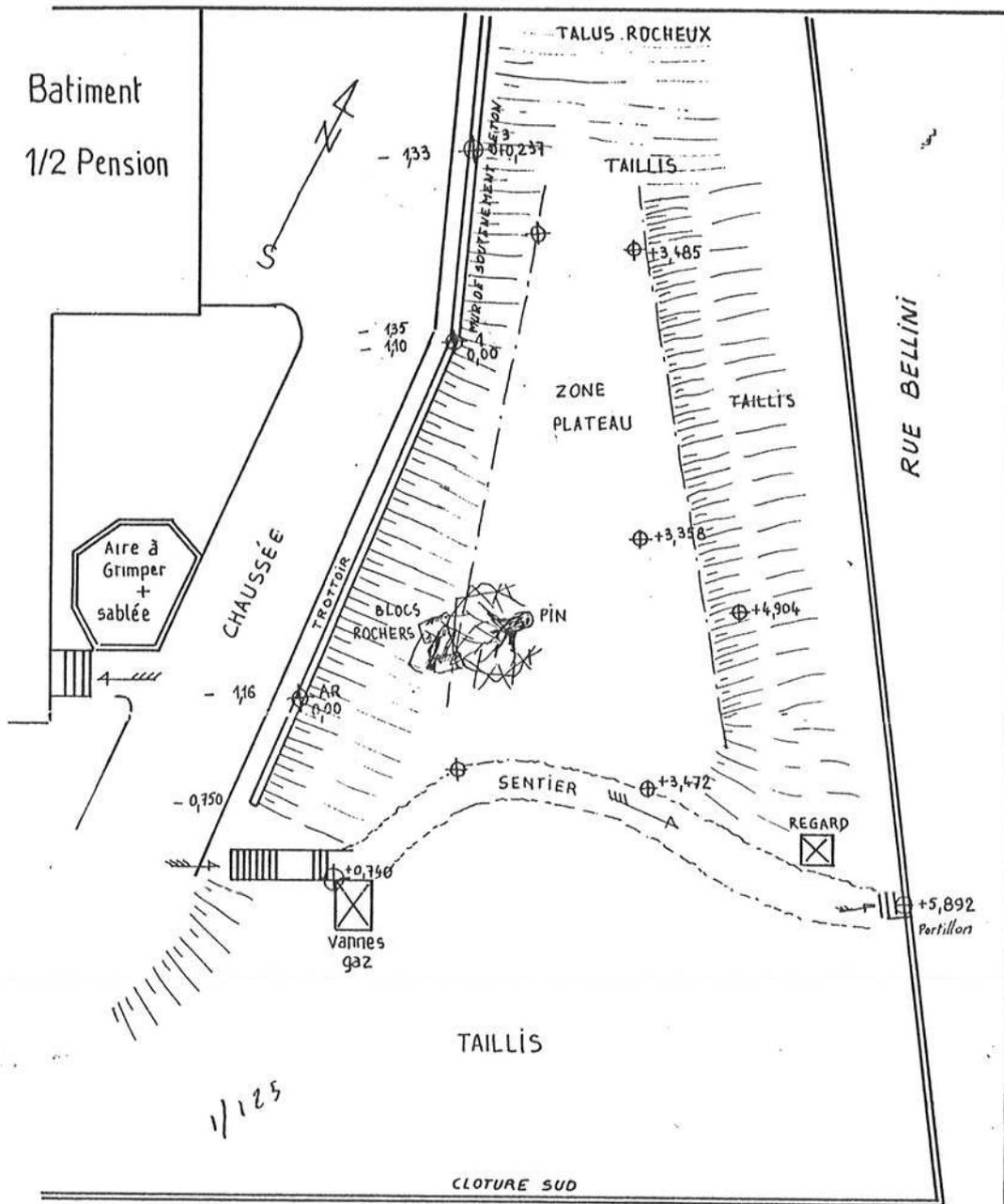
- Tout d'abord, il était nécessaire de sensibiliser les élèves sur l'aménagement qu'ils allaient réaliser et sur le type de plantation qui l'accompagnerait :

* par une table ronde entre les élèves, les professeurs et le paysagiste conseil afin de déterminer les objectifs à atteindre,

* par un aperçu théorique sur la façon de dessiner un plan de jardin,

* par la fourniture de documents sur l'arbre en général et sur la végétation de la garrigue en particulier,

* par une découverte sur le terrain de la végétation de garrigue (sortie d'une journée).



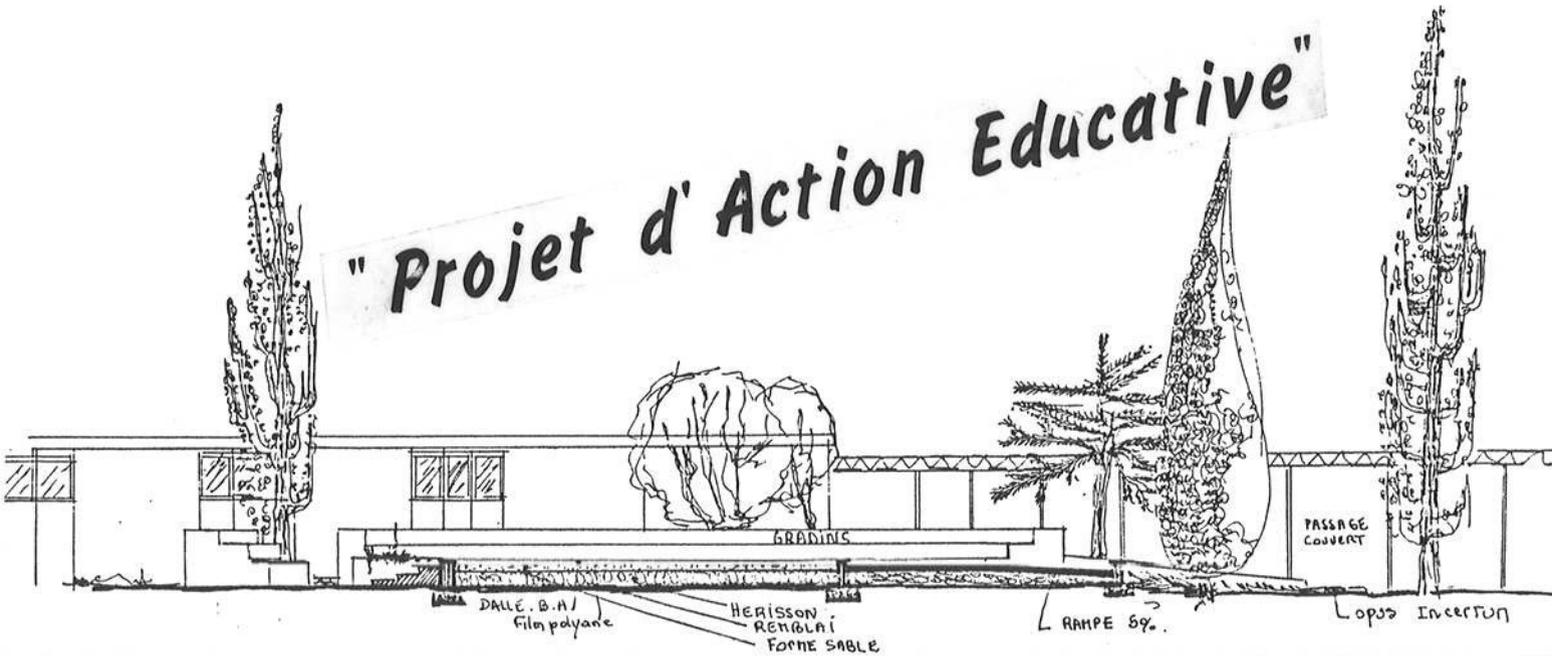
(-1,16) niveau chaussée / niveau supérieur du mur de soutènement ⊕ points de relevés . References des mesures : ras des murs nus des batiments	
ECHELLE 5mm/metre	CES CONDORCET
ZONE A AMENAGER	D'après le relevé des élèves de 4 ^e PPN en Mars 1987

- La deuxième étape consistait à réaliser un état des lieux de la zone à aménager. Ce relevé établi par les élèves sous la responsabilité des professeurs, servirait de document de base pour l'élaboration d'esquisses.
- La troisième étape, enfin, qui concrétisait les deux précédentes, par la réalisation de l'aménagement par les élèves eux-mêmes.

Les deux premières étapes de cette action sont achevées. La deuxième a permis en outre à deux élèves du Lycée Camargue en stade de sensibilisation professionnelle au C.A.U.E. d'avoir une approche concrète des tâches du paysagiste. Chacune d'elles s'est vue confier la réalisation d'une esquisse sur la base du relevé établi par les élèves du Collège Condorcet.

La dernière étape, c'est-à-dire la réalisation proprement dite, n'a pu se réaliser au cours de l'année scolaire 86-87. Les congés scolaires ont en effet interrompu cette action qui doit continuer à se dérouler pendant la prochaine année scolaire.

"Projet d'Action Educative"



Collège Romain Rolland — Nimes

PROJET D'ACTION EDUCATIVE : COLLEGE ROMAIN ROLLAND

Le Collège Romain Rolland est situé dans le quartier Chemin-Bas d'Avignon, zone à forte urbanisation H.L.M. Il est constitué de bâtiments préfabriqués d'un entretien difficile, offrant un cadre de vie peu satisfaisant aux élèves et personnels.

La direction du Collège a trouvé dans les P.A.E. une solution intéressante au problème posé par cet environnement. L'objectif est de créer un espace convivial, de rencontre, forum, qui devrait devenir le centre de vie du Collège et laisser la trace matérielle d'une action menée collectivement par les élèves et enseignants. Il resterait le point symbolique de l'établissement, même dans l'éventualité d'une reconstruction. Cet espace pourrait être ouvert, en dehors des heures de classe, fonctionnerait en liaison directe avec le futur foyer projeté à proximité immédiate. Il serait aménagé, utilisé et entretenu par les élèves. Les classes de 3ème et 4ème ont été retenues pour participer à ce projet.

Le Collège Romain Rolland a donc sollicité les conseils du C.A.U.E. pour aider à l'organisation de ce P.A.E. Myriam BOUHADDANE, paysagiste, et Hervé LE STUM, architecte, furent chargés de suivre cette action.

Une première rencontre, le 15 Octobre 1986, permit d'esquisser les grandes lignes du projet. Hervé LE STUM se vit confier la constitution du dossier de demande de subvention comprenant :

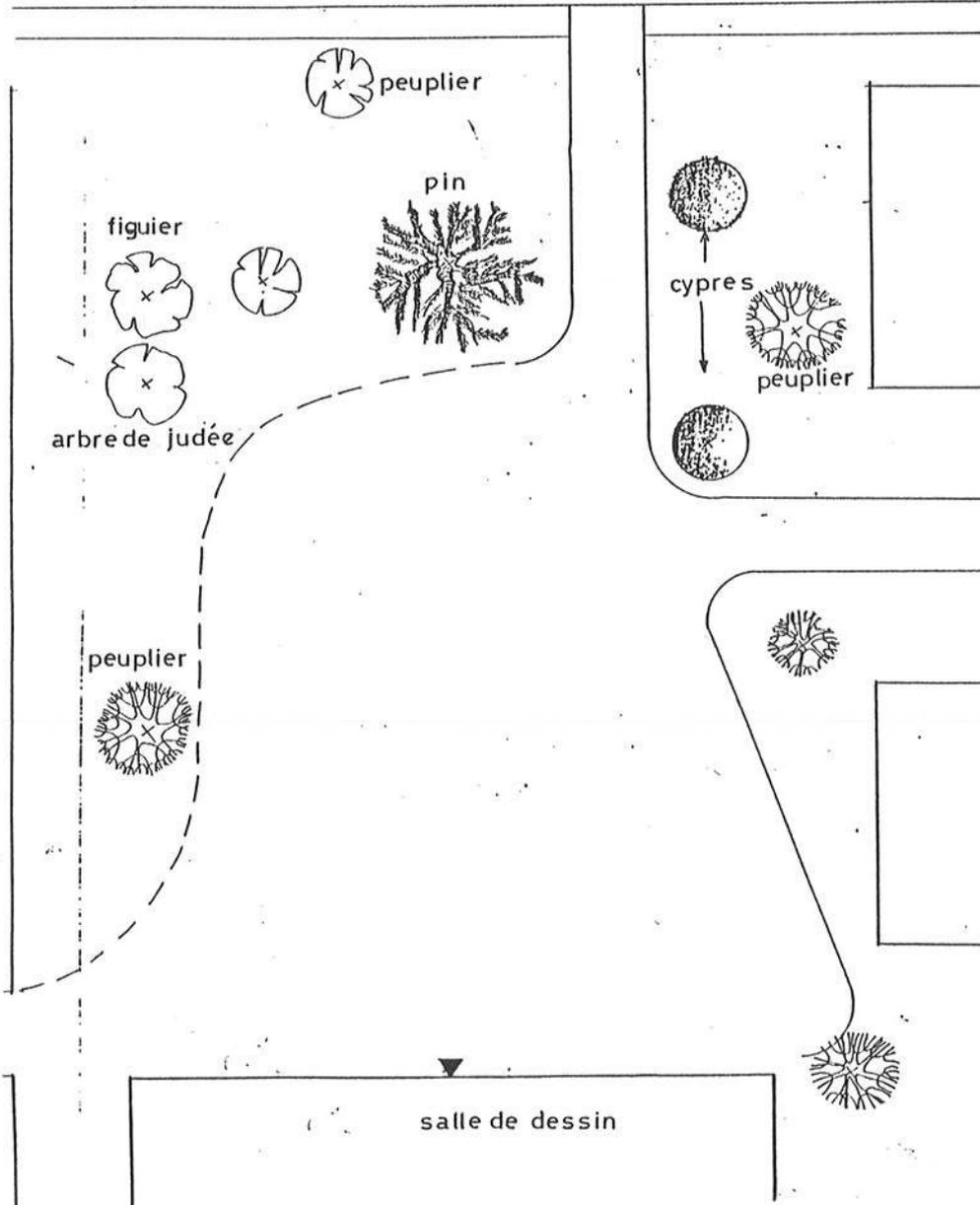
- un état des lieux,
- une esquisse de faisabilité,
- un estimatif sommaire,

qui fut remis le 16 Janvier 1987.

Entrée du collège

PASSAGE COUVERT

ETAT DES LIEUX



Il fut décidé, lors de la rencontre suivante d'organiser un concours inter-classes auquel les élèves pourraient participer seul ou en équipe de 3 personnes maximum.

Les délais d'études furent fixés à 1 mois $\frac{1}{2}$. Les heures de cours de dessin servaient à travailler sur ce projet, mais les élèves avaient aussi la possibilité d'approfondir chez eux leur proposition. Il fut donné à chacun des participants un relevé de l'état des lieux.

Les conseillers du C.A.U.E. firent, à l'occasion d'une réunion générale, un exposé sur les contraintes du programme :

- ensoleillement,
- vents dominants,
- réseaux existants,

ainsi que les végétaux recommandés sur ce site et sur ce type d'équipement.

Ils furent ensuite amenés à rencontrer chaque classe au moins deux fois durant le concours. Une première fois dès le début des études, pour approfondir individuellement les éléments donnés devant l'ensemble des élèves et une seconde fois en fin de concours pour affiner les détails et rendre les projets réalisables.

La clôture du concours fut fixée au 20 Mars. Un premier jury se réunit le 23 Mars, composé des conseillers du C.A.U.E. et du professeur de dessin pour effectuer un premier choix entre environ 200 candidats. 18 dessins furent sélectionnés pour participer à la 2ème phase.

Le lendemain, le grand jury, composé du Directeur, de trois Professeurs, d'un représentant de la Mairie, d'un architecte libéral, du paysagiste et de l'architecte du C.A.U.E., se réunit pour :

le matin :

- * se faire présenter par chaque candidat ou équipe retenu, le projet qu'il proposait.

l'après-midi :

- * désigner le ou les lauréats,
- * effectuer, à 17 heures, la remise des prix, en présence du corps enseignant, des parents d'élèves, d'un représentant de la Mairie et des 18 sélectionnés.

Deux lauréates ex-aequo, l'une de 4ème, l'autre de 3ème, furent désignées par le jury qui décerna le 3ème prix à un élève de 3ème.

Dans ce cadre, à 14 heures, le C.A.U.E. présentait aux élèves un montage audiovisuel sur les murs peints de Nîmes et du monde entier.

Les deux lauréates vinrent à deux reprises au C.A.U.E. afin de mettre au point, à partir de leurs propositions respectives, le projet définitif.

La réalisation pourra en être suivie, au cours de la prochaine année scolaire, par l'élève de 4ème qui fréquentera toujours l'établissement.

Le 1er Juin, le C.A.U.E. remettait au chef d'établissement :

- un plan du projet définitif,
- un devis estimatif sommaire.

Les difficultés de réalisation de la première phase de travaux (terrassements, fondation, dalle de béton armé) ont incité la Direction de l'Etablissement à les confier à une entreprise qualifiée.

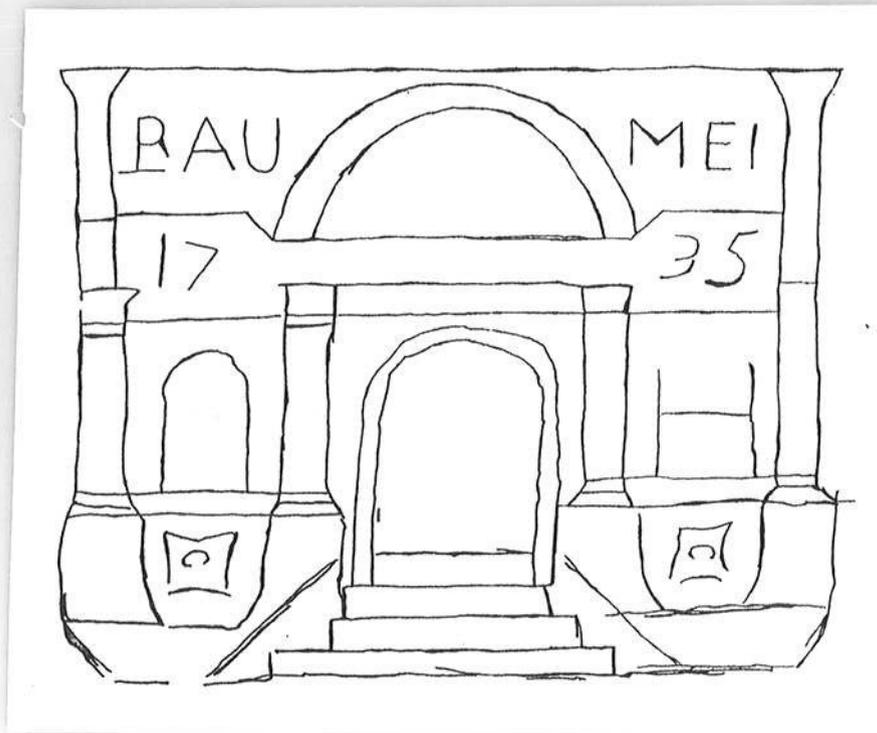
Hervé LE STUM était convié à l'implantation de l'ouvrage le 3 Juillet.

La rentrée scolaire 87-88 devrait amener l'équipe du C.A.U.E. à poursuivre sa mission aux côtés de la Direction, des enseignants et des élèves de Romain Rolland afin de mener à bon terme ce Projet d'Action Educative.

Il est à noter que la Direction du Collège a tenu à récompenser les 18 élèves présélectionnés.

Elle leur a offert la possibilité de découvrir, à travers une visite d'Antigone à MONTPELLIER et des Espaces Verts à LA GRANDE MOTTE, l'importance des études architecturales et paysagères pour la qualité des espaces urbains.

Le C.A.U.E. tient à remercier Monsieur Pierre PILLE, Architecte Paysagiste de la Compagnie du Bas-Rhône, Maître d'Oeuvre des Espaces Verts de LA GRANDE MOTTE, qui a accepté de piloter le groupe.



CLASSES DE PATRIMOINE

ANNEE SCOLAIRE 86-87

La Chartreuse de Villeneuve-Les-Avignon organise des classes de Patrimoine, pour la 5^{ème} année consécutive.

Les orientations pédagogiques sont clairement définies :

"Sensibiliser l'enfant à l'égard du bâti, de son histoire, de sa culture, de son environnement humain et géographique, lui permettant ainsi de donner des références au passé, au présent, au futur et d'aider son identification par rapport à un lieu".

Le C.A.U.E. du GARD a participé tout au long de l'année scolaire 86 - 87 à ces classes patrimoines, en animant un atelier "architecture et construction".

Ces animations ont eu lieu généralement le mardi matin durant 3 à 4 heures.

Etablissements ayant suivi ces ateliers :

7 Octobre 86	: Classe de CM 1 de Villeneuve les A:	(30)
18 Novembre 86	: Classe de CE 2 de Châteaurenard	(13)
25 Novembre 86	: Classe de 2ème de Bagnols/Cèze	(30)
9 Décembre 86	: Classe de CM 2 de Lyon	(69)
10 Mars 87	: Classe de 5ème de Nimes	(30)
6 Avril 87	: Classe de Montfavet	(84)
14 Avril 87	: Classe de 2ème de La Ciotat	(13)
5 Mai 87	: Classe de 5ème de Béziers	(34)
12 Mai 87	: Ecole Normale de Chartres	(28)
19 Mai 87	: Classe de CM 2 de Bourgoin	(38)

DEROULEMENT DES ATELIERS

Matériel : - fiches de travail
- jeu de construction
- diapos

Les enfants, à tour de rôle, construisent un élément (mur, angle de murs, ouvertures dans un mur).

Une discussion autour de la construction ainsi réalisée leur permet de se poser des questions.

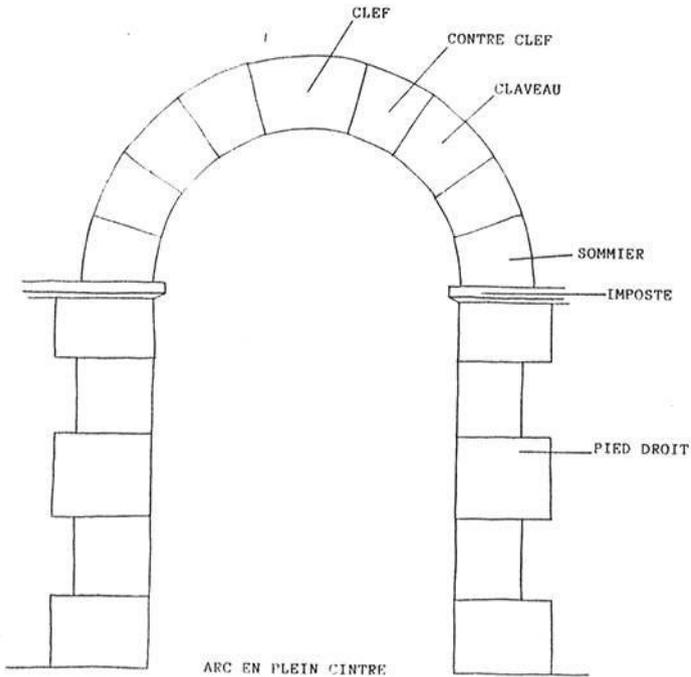
Les fiches de travail et des explications au tableau viennent compléter les réponses.

Diapos et visite de la Chartreuse permettront de voir "en vrai" les différents points abordés.

JEU DE CONSTRUCTION

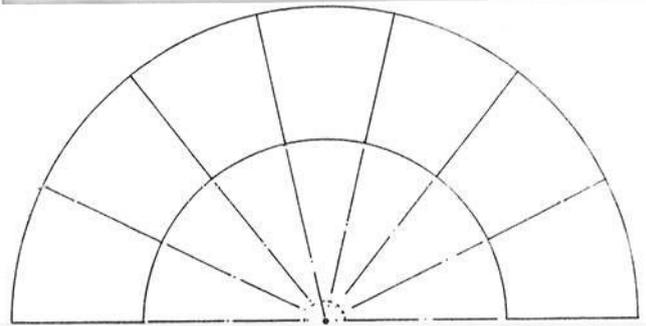
Grâce à des éléments en béton cellulaire (moëllons, claveaux et linteaux) et à des cintres miniatures en balsa, les enfants peuvent découvrir le tracé et le procédé de mise en place d'un arc, d'une plate bande...

C'est en manipulant ces éléments qu'ils apprennent les "lois de la statique":

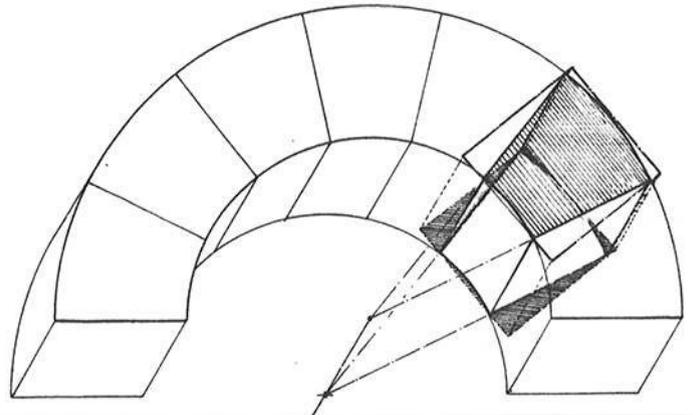


Arc en plein ceintre

dessin des claveaux



stéréotomie d'un claveau



Arc : courbe que décrit une voûte où la partie supérieure d'une baie

ELEMENTS DE CONSTRUCTION

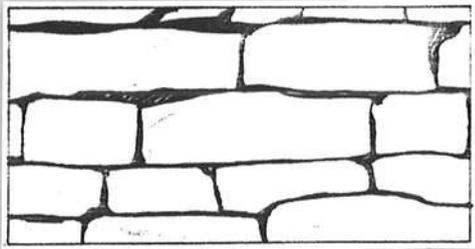
- les murs
 - appareillage
 - chaînage d'angle

- les ouvertures
 - linteau, plate-bande
 - les différents arcs
 - arc en plein cintre
 - arc brisé
 - arc segmentaire
 - arc surhaussé
 - arc outrepassé
 - arc en anse de panier
 - arc en chaînette
 - arc en mitre
 - arc déprimé
 - arc infléchi

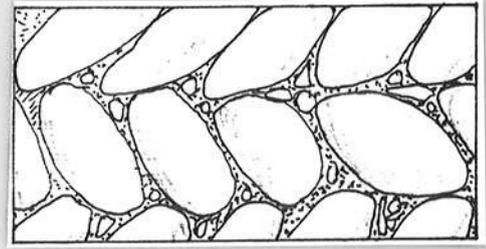
- les couvertures
 - les voutes
 - en berceau
 - en berceau brisé
 - en canonnière
 - d'arête
 - sur croisée d'ogives
 - en arc de cloître

L'appareil est une maçonnerie formée d'éléments posés et non jetés : chaque élément est donc taillé pour occuper une place déterminée:

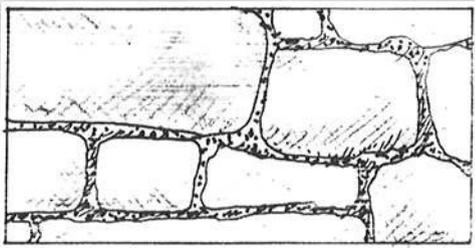
Pierre sèche



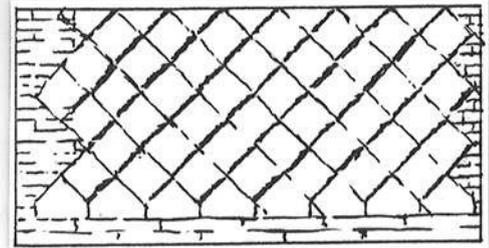
En épis (galets)



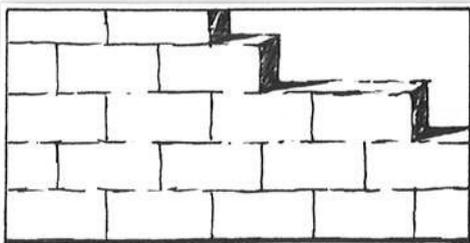
Opus incertum



Réticulé



Isodome (régulier)



A bossages

